

## **ville de Juvignac**

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

**Marché A.M.O.**

**Avis d'appel public à la  
concurrence**

**Objet du marché ordinaire**

**Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage AMO**

**Audit sur la sécurité des bâtiments municipaux**

**Numéro de Marché : 18-01**

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché :****Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage AMO Audit sur la sécurité des bâtiments municipaux.**

Les stipulations du présent document concernent les prestations désignées ci-dessous :

Consultation en vue d'un diagnostic des systèmes d'accès et anti-intrusion des bâtiments, cimetière et parcs communaux, suivi des préconisations pour rendre ces accès autonomes et intelligents.

Consultation d'ingénierie technique consistant en un audit des dispositifs existants et la préconisation de solutions de modernisation. Cette mission est donc subdivisée en deux phases :

**Phase 1** - le diagnostic détaillé des systèmes actuels de sécurisation et de gestion des accès, l'évaluation du niveau de vulnérabilité de chacun de ses bâtiments et/ou parcs extérieurs,

**Phase 2** - la préconisation de solutions techniques adaptées, la définition d'un schéma directeur d'investissement

**CONNAISSANCE DES LIEUX** : Une visite des lieux sera organisée sur rendez-vous le mardi 30 Janvier 2018, prendre contact auprès de M. Marc SEGURA, Directeur de La Tranquillité et de la Sécurité Publiques au 04 67 10 40 31 – [directionpm@juvignac.fr](mailto:directionpm@juvignac.fr)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s) en procédure adaptée

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

**Lieu principal d'exécution** : sur la commune de Juvignac

Code NUTS : FR813

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique et mission découpée en 2 phases.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

**Présentation de candidature avec formulaires français :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

**Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.
- Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années

**Présentation de candidature sous forme de DUME:** L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

#### **Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

**1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 %.**

**La formule qui sera appliquée est la suivante :** note = (prix le plus bas / prix de l'offre jugée) x pondération.

Le candidat devra préciser dans son offre financière, le montant HT et TTC de sa prestation, le nombre de journées prévues pour la réalisation de sa mission déclinées étape par étape (cadrage du projet, phase 1, phase 2, restitution...), le prix unitaire détaillé des prestations HT et TTC, indiquant si celui-ci intègre ou non les frais de déplacement.

**2. Critère Valeur technique pondéré à 50 %.**

La connaissance des systèmes actuels, la méthodologie concernant la migration des systèmes et données actuelles, le planning et la note méthodologique portant sur la démarche opérationnelle proposée, les moyens humains (compétences des intervenants).

De plus, une attention particulière sera portée à la méthodologie de travail proposée entre le prestataire et la Ville (réunions, mise à disposition d'un interlocuteur privilégié et disponible etc).

#### **Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence du marché : 18-01

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 24/01/2018

*Date limite de réception des offres :* **09/02/2018 à 12h00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://marches-securises.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement : La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre, par virement administratif - fournir un R.I.B.

La demande de paiement mentionne le détail des prix forfaitaires, le numéro du marché 18-01

Modalités de financement des prestations : le délai de paiement est de 30 jours. Il sera fait application des articles 110 à 131 du décret 2016-360 du 25/03/2016.

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.6754.81.00

Fax : 04.6754.81.56

Adresse Internet (URL): [greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)

**Conditions de remise des candidatures et offre (1 pli).**

Pour les candidats transmettant leur candidature et offre par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures et offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs plis sont successivement transmis par un même candidat, seul le dernier reçu par voie électronique est ouvert par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise ci-dessous.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures et offres (1 seule enveloppe) devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant soit le 9 février 2018 au plus tard 12h.

**Profil d'acheteur :** <https://marches-securises.fr>

**Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac  
Tél : 04.67.10.42.42  
Poste : 04.67.10.59.46  
Fax : 04.67.10.40.49  
Mél : [marchespublics@juvignac.fr](mailto:marchespublics@juvignac.fr)  
Adresse Internet : <http://juvignac.fr>  
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

Ville de Juvignac  
Correspondant : M. Marc SEGURA  
Adresse : 997 les Allées de L'Europe  
34990 Juvignac  
Tél : 04.67.10.40.31  
Poste : 04.67.10.40.40  
Fax : 04.67.10.40.49  
Mél : [Marc.Segura@juvignac.fr](mailto:Marc.Segura@juvignac.fr) ou [directionpm@juvignac.fr](mailto:directionpm@juvignac.fr)

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>  
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

**Adresse de remise des offres « papiers »:** Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Ville de Juvignac  
Correspondant : service des marchés publics  
Adresse : 997 les Allées de L'Europe  
34990 Juvignac  
Tél : 04.67.10.42.42  
Poste : 04.67.10.42.30  
Fax : 04.67.10.40.49

Ou site acheteur Adresse Internet : [https:// marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)